



Être utile est un beau métier

GR O U P E **vyv**

Mardi 7 novembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL 2017

LA MNT ET SES PARTENAIRES RÉCOMPENSENT CINQ COLLECTIVITÉS

La Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), SMACL Assurances et leurs partenaires, ont remis, le 7 novembre 2017 à Paris, les Prix *Santé et mieux-être au travail de la fonction publique territoriale*. Cette cérémonie a eu lieu lors du colloque « Utile aujourd'hui, utile demain : Et si on parlait santé et mieux-être au travail ? » organisé par la MNT à l'Institut du Monde Arabe. Cinq collectivités ont été récompensées, saluant ainsi leurs actions en matière de prévention et de santé au travail.

Le premier prix a été attribué à la ville de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) pour son action sur les troubles musculo-squelettiques, à destination des agents des espaces publics. La ville de Pulnoy (54) a reçu le deuxième prix pour sa démarche de prévention des risques psychosociaux, envers les agents de la commune. Enfin, le troisième prix a été remis au centre communal d'action sociale de Châlons-en-Champagne (51) pour sa démarche visant à faciliter les mobilités des agents. Un prix spécial centre de gestion a également été décerné au centre de gestion des Côtes d'Armor (22) pour son accompagnement des collectivités. La commune de Chelles (77) a, quant à elle, reçu « l'éloge du jury » pour son action de prévention contre les troubles physiques et les atteintes psychiques.

Pour cette 6^e édition, le jury du *Prix Santé et mieux-être au travail* a reçu 54 dossiers de candidatures, de la part de tout type de collectivités. De plus en plus de dossiers sont pluri-thématiques et s'intéressent à la santé au travail de manière globale. La tendance émergente cette année est toutefois la prévention par l'activité physique, avec quatorze dossiers reçus sur cette thématique.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le colloque organisé, à cette occasion par la MNT, a par ailleurs permis de revenir sur la perception que les agents territoriaux ont de leur bien-être au travail. Selon l'enquête Gazette-MNT présentée lors de cette journée d'échanges, 59 % des interrogés considèrent que leur niveau de bien-être s'est dégradé au cours des douze derniers mois. D'ailleurs, pour 34 % des agents interrogés, l'une des actions à privilégier par leur collectivité en 2018 est la promotion de la qualité de vie au travail.

LE PRIX SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL

Ce prix a été créé en 2011 par la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) avec les principaux acteurs de la fonction publique territoriale. Il entend développer l'échange d'expériences sur la santé au travail, un enjeu essentiel pour les collectivités et leurs agents.

Ce prix récompense des collectivités territoriales ayant contribué à promouvoir des programmes de santé et d'amélioration du mieux-être au travail auprès de leurs agents de manière efficace, innovante ou exemplaire.

ORGANISÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



EN PARTENARIAT AVEC

